

# Nos objectifs RSE 2020

*Les objectifs RSE de la SDH sont totalement intégrés à la stratégie de l'entreprise. Ils sont déclinés en actions concrètes et font l'objet d'un suivi régulier par les managers.*

Tous ces objectifs seront réévalués en 2020, à mi-parcours du projet d'entreprise Imag'in 2022.

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Obtenir le niveau BBC pour une majorité des rénovations du patrimoine existant, hors chauffage électrique pour lequel l'objectif est d'atteindre le niveau D (150 kW/m<sup>2</sup>/an).
- Inciter 35 % des salariés à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture.
- Atteindre un niveau de performance énergétique équivalent à la réglementation thermique (RT2012) -10 % pour toutes les constructions neuves.
- Obtenir la certification NF habitat HQE pour toutes les constructions d'opérations locatives de plus de 10 logements.
- Dans le cadre du remplacement de la flotte automobile, baisser à moins de 90 tonnes de CO<sub>2</sub>/an la consommation des déplacements professionnels (100,8 tonnes en 2015).
- Sélectionner et promouvoir auprès des salariés des lieux de restauration utilisant des produits locaux et préparés sur place.
- Sensibiliser à la transition énergétique : les collaborateurs, les locataires, les fournisseurs.
- Mettre en œuvre de manière opérationnelle toute action favorisant la biodiversité.

## CONTRIBUER À UNE ÉCONOMIE DURABLE

- Lancer en réhabilitation au moins 800 logements par an.
- Atteindre un taux de vacance inférieur à 3 % (vacance commerciale financière).
- Mettre en œuvre une politique d'achats responsables.

## PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES TERRITOIRES

- Livrer 500 logements neufs par an.
- Construire chaque année au moins 30 % de logements très sociaux (PLAI).
- Plafonner à 35 % le taux d'effort des ménages entrants.
- Adapter plus de 100 logements par an du patrimoine pour les personnes âgées ou handicapées.
- Maintenir dans la production un nombre de logements adaptés pour les personnes âgées ou handicapées.
- Dans le cadre de la vente HLM, vendre plus de 60 % des logements aux locataires de la SDH.
- Maintenir un loyer moyen mensuel inférieur à 6 €/m<sup>2</sup>.



- À démarrer    ◐ Démarrage    ◑ En cours    ◒ Avancé    ◓ Réalisé    ✗ Non atteint

## VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES

- ◐ Concilier la performance et la qualité de vie au travail sur la base d'indicateurs partagés.
- ◐ Suivre les indicateurs relatifs à l'égalité professionnelle femmes-hommes.
- ◐ Évaluer le climat social et mesurer la satisfaction des salariés sur leurs conditions de travail.
- ◓ Affecter au moins 2 % de la masse salariale à la formation.
- ◓ Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap (6 % des ETP).

## GOVERNANCE ET RELATIONS AUX PARTIES PRENANTES

- ◐ Atteindre un niveau de satisfaction globale des locataires supérieur à 80 %.
- ◐ Inciter à la parité femmes-hommes dans les instances dirigeantes.
- ◐ Développer une stratégie numérique ambitieuse permettant de renforcer la relation avec les parties prenantes de la SDH.
- ◐ Conforter la présence des collaborateurs en relation directe avec les clients et les partenaires.
- ◐ Poursuivre notre démarche RSE et la faire évaluer régulièrement par un organisme tiers agréé.

